

LABELLISATION FFLDA

1^{ère} étape
Être affilié



2^{ème} étape
Valider les
prérequis



PREREQUIS D'ENTREE : L'ACCUEIL DES LUTTES

30 licenciés, 2 ans d'affiliation révolus

Engagement et proposition d'une pratique mixte (femme et fille licenciée)
3 séances minimales/ semaine

Structure d'activité de 100m2 minimum

1 éducateur diplômé BF1 au minimum **en activité**

1 arbitre diplômé au minimum **en activité** (jeune arbitre)

Au moins une femme licenciée participante à la vie du club (éducatrice, dirigeante, arbitre...)

Fonctionnement démocratique avec déroulement d'une AG annuelle

Projet associatif formalisé

Participation de l'association à au moins une AG du mouvement fédéral territorial 2021, 2022 ou 2023 (comité départemental et/ou comité régional)

La validation des prérequis permet de candidater à l'obtention d'un ou plusieurs labels

3^{ème} étape
Remplir les
formulaires
dédiés
(Entrée permanente)



Présentation d'un projet spécifique au sein du club décrivant à minima :

- Un cycle de 6 séances minimum s'adressant à des publics cibles identifiés, tel que (non cumulatif) :

- Actions spécifiques en direction du public féminin
- Actions spécifiques en direction du public en situation de handicap
- Actions spécifiques en direction des publics des territoires carencés (QPV, ZRR)
- Actions spécifiques en direction d'un public souffrant d'une difficulté de santé

OU

- Être acteur d'un projet permettant l'accessibilité aux pratiques via le déploiement du dispositif « Titres territoriaux conventionnés »

OU

- Tous projets spécifiques du club, décrits précisément, visant un engagement concernant les thématiques suivantes pour agir :

- Contre les dérives, les violences, le dopage
- Contre les discriminations pour mieux vivre ensemble
- Pour porter les valeurs républicaines et citoyennes
- Pour s'engager dans des pratiques de développement durable



1 éducateur diplômé BF2 au minimum, ou 1 éducateur avec un diplôme professionnel en lutte et disciplines associées (BE, BP, DE ou DES) **en activité**

Avoir 1 arbitre régional diplômé au minimum **en activité**

Avoir participé à 3 TNR 2022 ou 2023 **OU** présenter un programme d'actions équivalent (programme de compétitions internationales, championnat par équipes transfrontalier...)

Conditions de résultats (non cumulative) :

Avoir au moins 5 podiums sur un championnat de France de l'année 2022 ou 2023 (toutes catégories confondues),

OU

Avoir au moins 3 sportifs dans un pôle de HN (INSEP, Pôle),

OU

Club classé dans les 8 premiers des classements des clubs CF jeune (U15+U17+U20) par style,

OU

Club classé dans les 8 premiers des classements des clubs CF senior par style.



Avoir 1 éducateur ayant un diplôme professionnel en lutte et disciplines associées (BE, BP, DE ou DES) **en activité**

Avoir 1 arbitre national diplômé au minimum **en activité**

Avoir 1 démarche de professionnalisation dans l'association (salarié, prestataire d'une autre structure (GE), contrat, indemnités incluses dans le fonctionnement comptable...)

Avoir au moins un inscrit en formation d'éducateur fédéral (BF1, BF2) et 1 inscrit en formation d'arbitre (2022 ou 2023)

Participer au calendrier d'action régional (stage, regroupements, championnats...)

Avoir 1 membre de l'association élu dans un conseil d'administration d'un organe fédéral (CD, CR, FFLDA),

OU

dans une commission fédérale (CD, CR, FFLDA)

OU

un membre de l'ETR.

L'obtention des trois labels simultanément donne de droit le label Académie des luttes 2024

LABEL ACADEMIE DES LUTTES 2024

PREREQUIS

LABELS FEDERAUX obtention jusqu' - au 31 décembre 2025